



Mise au concours

Préposé-e local-e à l'agriculture

Description du poste :

Le ou la préposé-e local-e à l'agriculture est responsable de la gestion et du contrôle des activités agricoles dans la Commune de Pont-en-Ogoz. Ce poste implique notamment une collaboration étroite avec les agriculteurs locaux, les détenteurs d'animaux et la participation à des formations continues pour rester informé sur la politique agricole et les changements constants.

Secteur d'activité :

Gumefens, Avry-devant-Pont, Le Bry

Responsabilités principales :

- Gérer les interactions avec les agriculteurs et les détenteurs d'animaux ;
- Suivre l'application des mesures de la politique agricole ;
- Collaborer avec les autres départements et les autorités locales pour assurer une gestion efficace des ressources agricoles ;
- Assurer le suivi de la statistique fédérale.

Qualifications requises :

- Avoir un lien étroit avec l'agriculture ;
- Posséder des connaissances en informatique ;
- Être prêt-e à suivre une formation continue chaque année.

Procédure de candidature :

Les candidatures motivées sont à adresser à l'administration communale, Route de l'Eglise 13, 1644 Avry-devant-Pont ou par courriel à commune@pont-en-ogoz.ch.

Entrée en fonction :

1^{er} janvier 2026

Délai pour postuler :

31 octobre 2025

Contact :

Pour toute question ou information supplémentaire, veuillez contacter Monsieur Vincent Allemann, responsable régional à Grangeneuve, à l'adresse vincent.allemann@fr.ch ou par téléphone au 026 305 22 61.

Référence :

Ordonnance fédérale du 23.09.2010 sur les préposés locaux à l'agriculture (910.311)